

ASSEMBLEE GENERALE 2024 Les Vans, le 20 septembre.

COMPTE RENDU

35 adhérents représentés (25 présents + 10 procurations)

Rapport financier

- **Trésorerie** : début d'exercice = 906,43 / fin d'exercice = 1505,39
- **Recettes de l'exercice = 2650,10 €**
Cotisations = 934 € (75 adhérents à jour), Partenariat Biocoop pour « Les Rencontres du collectif 2024 » - Eau = 500 €. Recettes "Les Rencontres du Collectif 2024" Eau = 966,10 €. Subvention Communauté de Communes pour "Les Rencontres du collectif 2023" Sobriété = 250 €
- **Dépenses de l'exercice = 2051,14 €**
Assurances RC = 117,05 €, frais bancaires = 87,60 €, frais postaux = 77,50 €, frais IONOS site web = 87,60 €, pot AG 2023 = 36,88 €, Adhésions/soutiens (associations Revivre + Pignon Libre + négaWatt + NT3V) = 255 €, communication = 276,60 €, "Les Rencontres du collectif 2024" Eau = 1112,91 €

Vote du rapport financier

→ adopté à l'unanimité

Rapport d'activité

Groupe de travail ZÉRO DÉCHET

Ce groupe de travail (6 personnes) tente, souhaite inciter chaque citoyen du territoire du Pays des Vans à s'engager individuellement et collectivement à réduire l'impact écologique de chacun.

Il essaie également de pousser les collectivités locales, COMCOM, commune des VANS, en particulier, à s'engager pour un territoire plus respectueux de l'environnement.

Dans cet objectif, il y a des gestes simples à adopter : tri des déchets, respect des consignes de collecte, apprendre à composter, réfléchir à sa consommation...

En ce sens, la commission ZÉRO DECHET a sollicité plusieurs fois le SICTOBA pour une participation active à nos actions : stand d'information lors de la journée de la gratuité, sensibilisation au compostage, visite du centre de tri de Portes Lès Valence. Le SICTOBA écoute nos demandes, satisfait que des citoyens se mobilisent pour un même objectif : changer nos habitudes de consommation, aller vers moins de gaspillage alimentaire, trier nos déchets.

La commission ZÉRO DECHET a également sollicité plusieurs fois la commune des VANS sur la gestion des aires de compost partagé et l'information des usagers.

Nous avons été reçues, mais nos interrogations ou suggestions n'ont pas été suivies d'effets. Nous ne nous décourageons pas et nous la relançons souvent. Notre rôle est d'interpeller, de faire entendre notre voix, de suggérer des actions.

Dans l'année, quelques actions ont été menées :

– Stand de la commission sur le marché des VANS, lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (25 novembre 2023). Florence avait organisé un sondage sur les empêchements de chacun aux gestes éco responsables : tri, achat vrac.... Peu de participants, mais la satisfaction de la commission d'avoir été complètement dans notre rôle.

– Fêtes de la gratuité /Gratifieria co-organisées avec les autres associations du secteur : le SEL, les Restos du cœur, Pignon Libre, le Secours catholique (9 décembre 2023 et 8 juin 2024).

– Réunion en mairie des VANS (28 mai 2024) avec des techniciens de PETALE 07, ceux des espaces verts de la commune des VANS, et ceux du service compostage du SICTOBA. Réflexion sur les emplacements des aires de compost partagé, sur la signalétique de ces emplacements et l'information sur les bacs. Après la réunion, nous avons pu faire un petit tour dans les VANS pour proposer d'autres sites de compost partagé et discuter des améliorations à apporter. Grâce à l'association PETALE 07 et au SICTOBA une nouvelle aire de compost a été aménagée Place des Masseguisses. (Nous n'avons eu aucun retour de la commune sur notre participation et nos propositions !).

– Visite du Centre de METRIPOLIS à Portes lès Valence (12 juin 2024) : centre de tri des déchets des bacs jaunes (= tous les emballages plastiques, cartons et cartonnettes, emballages acier et aluminium, ainsi que tous les papiers). Nous avons demandé à plusieurs reprises cette visite (depuis 3 ans !). A cette occasion, nous avons lancé une invitation à tous nos adhérents, malheureusement nous n'étions que 8 participants du Collectif. Le transport était assuré par le SICTOBA. Ce fut une visite instructive et enrichissante.

→ Voir la petite vidéo réalisée par Florence. <https://www.youtube.com/watch?v=sxldbFtodQts>

– Atelier de sensibilisation au compost avec le SICTOBA (22 juin 2024).

– Parking Duclos Monteil aux Vans, nous n'avons eu aucune réponse à nos différents courriers, concernant le devenir des gravats entreposés sur le site. Gravats qui contiennent des déchets de chantiers de l'ancien hôpital : plastique, tuyaux et tout ce qui n'est pas visible.

→ **Comptes rendus plus détaillés** : <https://cctepv.fr/zero-dechets>

Suivi du PAIT (Programme Alimentaire Inter-territorial)

Programme concernant les trois Communautés de Communes de Sud Ardèche, animé par Mercedes Guevara, salariée. Le Collectif délègue un représentant à son comité de pilotage.

Différentes réunions ont eu lieu. Pour l'instant un diagnostic de territoire a été réalisé (sur 2 ans).

Projets futurs : une expérimentation agro-écologique à la commanderie de Jalès (avec le CNRS) et un projet foncier de mise en liens (de type Terre de Liens).

Le Collectif vient de soutenir la candidature de ce PAIT à un niveau 2 (financements supplémentaires de l'Etat).

→ **Voir le PAIT** <https://www.cdc-vansencevennes.fr/s'engager-dans-la-transition-ecologique-et-energetique/pait-projet-alimentaire-inter-territorial>

Les Rencontres du Collectif Citoyen : quel avenir avec l'eau au pays des Vans ?

(22 et 23 mars 2024, Les Assions).

Organisation, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, d'une série de rencontres, animations, projections et débats autour de ce sujet central qui est l'usage de l'eau. Quelles orientations, changements de pratiques, décisions doit-on prendre afin de préserver et partager cette ressource essentielle ? Ces questions ont été posées à des intervenants issus des milieux associatifs, privés et institutionnels.

Une centaine de personnes le vendredi soir pour le film " La rivière" suivi de la Table ronde et à nouveau une centaine de personnes pour le forum (stands et conférences) du samedi après-midi.

→ **Voir le programme détaillé** : <https://cctepv.fr/wp-content/uploads/2024/03/programme-EAU-8-03.pdf>

Groupe de travail sur la Zone d'Activités Balagère

Au printemps 2023, début du projet de la création de cette ZA, le Collectif Citoyen, après réflexion sur sa position à avoir quant à cette création (trois options : opposition sur le principe d'une ZA, opposition sur le lieu ou accompagnement du projet dans la réalisation) a décidé de proposer un accompagnement à la Communauté de Communes, porteur du projet.

Cependant, malgré nos entretiens, contacts et relances, nos propositions remises à la Communauté de Communes concernant le Règlement de la ZA n'ont pas été prises en compte comme cela avait été sous-entendu. Le règlement joint au Permis d'Aménager ne reprend aucune de nos préconisations.

Au bout de dix huit mois de contacts, face à ce constat : énorme déception et grosse amertume.

Nous envisageons donc de relayer l'information par la presse.

→ **Nos propositions** : <https://cctepv.fr/za-balagere>

Positionnement de principe sur les projets de photovoltaïque (PV) au sol

De plus en plus de zones en milieu rural sont impactées par des demandes d'investisseurs afin d'équiper des dizaines d'ha en installations photovoltaïques au sol.

Près de chez nous, une zone sur les Gras de Lablachère fait l'objet d'inquiétudes de la part des éleveurs de la zone. Il nous a semblé important que le Collectif puisse mener une réflexion sur la position à adopter lors de ces situations.

Nous estimons que le document élaboré par la FNE AURA (association France Nature Environnement -Auvergne Rhône Alpes) est une bonne base de réflexion. Il donne une grille de lecture intéressante afin d'évaluer les différents projets au cas par cas. Il insiste sur le fait qu'avant toute installation de PV au sol, bien vérifier qu'aucune autre possibilité d'installation sur toitures ne soit réalisable.

Cependant il n'y est pas fait mention de la spécificité de zones qui nous concernent telles que le plateau des Grads (landes, pâturages) avec la présence d'élevages extensifs (brebis, chèvres)... et donc la pertinence et la compatibilité de PV au sol avec de l'élevage extensif. Et c'est bien précisément sur ces zones que des projets de PV peuvent émerger (cf projet Lablachère).

Suite à cette réflexion, nous avons contacté les municipalités du territoire afin de les inciter à lancer, dans leurs communes respectives, la concertation autour des "Zones d'accélération" de développement des énergies renouvelables (dispositif prévu dans la loi APER).

Une seule réponse négative et pour les autres : silence radio !

→ **Lire le document de la FNE AURA** <https://cctepv.fr/wp-content/uploads/2024/04/PV-au-sol-FNE-AuRA-Note-doctrin-e-et-schema-decisionnel-Dec-23.pdf>

→ **Voir le courrier envoyé aux maires** : <https://cctepv.fr/wp-content/uploads/2024/07/Lettre-Maires-EnR.pdf>

Prises de position sur les élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet

Réflexion du Collectif sur le bien-fondé de déroger exceptionnellement à son rôle d'acteur exclusivement local.

Cette réflexion a abouti à une prise de position qui s'est faite en deux temps. Celle-ci a été transmise aussitôt aux adhérents :

- d'une part le 18 juin : un appel du Collectif à ne pas s'abstenir et à exprimer nos choix dans les urnes.
- d'autre part le 25 juin : un appel à voter pour le Nouveau Front Populaire. Cette décision avait été prise la veille en Direction Collégiale, votée à l'unanimité.

En effet l'analyse des programmes montrait clairement que sur tous les sujets d'environnement et de transition écologique (transports et mobilité, rénovation énergétique, énergies renouvelables, biodiversité, agro-écologie...) le Nouveau Front Populaire se positionnait de manière claire et pertinente quand les autres blocs avaient des propositions insuffisantes, imprécises voire inexistantes. Face au danger qui nous guettait, il nous a paru indispensable de nous mobiliser.

Vote du rapport d'activité

→ adopté à l'unanimité

Renouvellement de la Direction Collégiale (de 8 à 12 personnes)

Les huit personnes élues l'an dernier se représentent : Claudine Bernard, Arnaud Froment, Marie Galimard, Dominique Guillemet, Jean-Luc Jarry, Jacques Mardelle, Jean-Yves Meilland, Thierry Tournoux.
Trois nouvelles candidatures : Alain Joffre, Claude Marciot, Maryline Sissini.

Vote de la liste globale :

→ liste élue à l'unanimité

Perspectives 2025

“Les Rencontres du Collectif” 2025 : un appel à idées pour la thématique va être lancé aux adhérents dans les jours qui viennent. Retour des idées demandé avant le 1er octobre afin de valider la thématique à la réunion de la prochaine Direction Collégiale d'octobre où tous les adhérents présents pourront voter.

Quelques idées de thématique ont déjà été émises autour du tourisme, du photovoltaïque, des mobilités, de la gestion municipale de la transition écologique...

Démarrage des permanences d'information et de conseils photovoltaïques aux particuliers :

1 permanence / mois au Centre Revivre.

Poursuite de l'organisation des gratifierias de décembre et juin en collaboration avec les associations partenaires (SEL, Pignon Libre, Restos du coeur et Secours Catholique).

Réflexion à mener sur la stratégie dans les suivis des dossiers.

Idées en vrac

Réflexion sur la création d'une centrale citoyenne pour une autoconsommation collective.

Réflexion pour l'organisation d'un marché d'artisans / artistes recycl'art.

... et trouver un nom pour le Collectif avant le 31 décembre.